



Autocollants, affichettes

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 6 juin 2003

Bonjour,

à l'occasion de notre mariage, nous souhaitons interdire purement et simplement de fumer dans la salle du restaurant. Où pourrions-nous nous procurer des affichettes ? Le restaurant où nous dînerons ne dispose en effet pas de deux salles séparées.

merci d'avance de votre aide

Réponse :

DNF vous offre tous ses voeux de bonheur pour cet heureux évènement et vous félicite pour la décision que vous avez prise à cette occasion. Appelez le 01 42 77 06 56 pour déterminer la nature et le nombre de pictogrammes nécessaires ainsi que le moyen de vous les faire parvenir.